

**Liste des documents pour
l'ouverture d'un compte
client SCCI**

Pour toute ouverture de compte client à la Société de Ciment de Côte d'Ivoire en abrégé « SCCI », le demandeur est prié de joindre à la fiche d'ouverture de compte dûment rempli les documents suivants :

- La photocopie de Carte Nationale d'Identité ou du Passeport ou l'Attestation d'Identité ou de la Carte Consulaire du gérant
- La photocopie du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier abrégé « RCCM »
- La photocopie de la Déclaration Fiscale d'Existence en abrégé « DFE » ou de la taxe forfaitaire de la Mairie
- La photocopie du Relevé d'Identité Bancaire en abrégé « RIB »
- Un certificat de résidence datant de moins de 15 jours ou la photocopie de la dernière facture de CIE ou SODECLI
- Attestation d'exonération d'AIRSI
- Attestation d'exonération de la TVA pour le segment BTP

La Direction